VENTES A L'ENCAN.

pear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

L'ENCHERE PUBLIQUE,

—DE—

opriétés dans le Second et Troisième District et la Paroisse St-Bernard,

es plus Désirables, Rémunératives et Eligibles

oignure BIENVILLE et DAUPHINE, occupé par D. MERCIER'S SONS, LA GRANDE MAISON si favorable connue de modes et de droiture en affaires.
311 rue DAUPHINE, touchant à la précédente propriété. Elégante Bâtisse à trois étages en briques.
n BIENVILLE et DAUPHINE (ilet borné par Bourbon et Conti), occupé par Rapho et autres, comme Café de premier ordre, Boucherie et Restaurant.
IN BIENVILLE et DAUPHINE (ilet born4 par Douane et Bourgogne), occupé comme salle de billard et salon.
IN ST LOUIS ET DAUPHINE, élégante résidence et magasin en briques à trois étages.
1033 DAUPHINE, entre Ursulines et St Philippe, élégante résidence en briques à deux étages avec attique.
IN CHARTRES ET CONTI, magasin imposant à quatre étages en briques
IN BAYOU ROAD et ST CLAUDE, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, bâtisse en briques à un étage.
YOU ROAD, entre St Claude et Remparts, bâtisse en briques à un étage.
1124 et 1126 RUE ST CLAUDE, entre Ursulines et Bayou Road, vis-à-vis l'Eglise St Augustin, élégante maison à deux corps de logis.
28-1130 RUE St. CLAUDE, entre Ursulines et Bayou Road, vis à vis de l'Eglise St. Augustin. Elégante maison à deux corps de logis.
LUMBUS, entre Roman et Prieur. Joli Cottage.
2-1614 Orléans et St. Pierre, entre Claiborne et Robertson. Résidence à un étage.

AROISSE St. BERNARD

ARPENT DE TERRE face au fleuve Mississipi, sur 80 arpents de profondeur.

J. A. MERCIER

vs

Wm J. MERCIER & AL.

61,528—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

AR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la mmune—MERCREDI, 16 mai 1900, à midi, era vendu, à l'enchère publique, A LEUR REAU ET BOURSE, No 813 rue de la mmune, entre les rues Carondelet et Baine, en vertu de et conformément à unement rendu le 2 avril 1900 en cour en line séance, et signé en cour en pleine nce le 9 avril 1900 par l'Honorable Geo. H. Théard, juge, de la Cour Civile de Arict pour la Paroisse d'Orléans, Division dans l'affaire intitulée ci-dessus, les propétés ci-après décrites à savoir:

SECOND DISTRICT.

° Un certain lot de terre situé dans l'Ilet méro 93, borné par les rues Dauphine, nville, Douane et Bourgogne, mesurant 32 ds 6 pouces de face à la rue Dauphine sur profondeur et face sur la rue Bienville de pieds 3 pouces et une ligne et 32 pieds 3 ces et 6 lignes de large à l'arrière.
es améliorations comprennent une maison briques à un étage, ayant une grande pièce mme Café et 5 chambres, une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises ayant hambres, waterworks, lieux d'aisance, etc.
° Un certain lot de terre situé dans l'ilet méro 92, borné par les rues Bienville, Dauine, Bourgogne et Conti, lequel lot mesure pieds 6 pouces de face sur la rue Bienville 82 pieds 5 pouces de profondeur et de e sur la rue Dauphine.
es améliorations comprennent la très élégante bâtisse en briques couverte en ardoises, upée par D. MERCIER'S SONS. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 28 février 01 à $103 par mois avec le privilège de nouvellement pour une autre année aux mes conditions.
° Un certain lot de terre situé dans l'ilet méro 92, borné par les rues Bienville, Dauine, Bourgogne et Conti, mesurant 71 pi ds ouces 4 lignes de face à la rue Bienville sur profondeur de 82 pieds 5 pouces. Les éliorations comprennent la très élégante isse à deux étages, en brique, couverte ardoises, occupée par D. MERCIER'S NS. Cette propriété est louée à bail jusau 28 février 1901, à $72 par mois, avec vilège de renouvellement pour une autre née aux mêmes conditions.
° Un ce tain lot de terre dans l'ilet numé-, borné par les rues Dauphine, Bourge-Conti et Bienville, mesurant 22 pieds de la rue Dauphine, 114 pieds 2 pouces 4 s de profondeur sur la ligne le séparant lot numéro 2, 110 pieds 3 pouces 4 lignes profondeur de l'autre côté, vers la rue nville, à laquelle profondeur il se contracte ngle droit 7 pieds 2 pouces, puis en arrière un angle droit 3 pieds 11 pouces, et 15 ds 3 pouces de largeur sur la ligne au fond, e lot numéro 4, qui se trouve en arrière de propriété précédemment décrite, et ont sure 18 pieds 11 pouces et 1 ligne de largeur ns le fond sur la ligne à l'arrière qui le sére desdits lots numéros 1 et 2, courant en rière 92 pieds 6 pouces et 4 lignes de proeur chaque côté de la ligne, et à 19 pieds lignes de largeur sur l'extrême ligne du d, et l'usage d'une allée ou entrée ouvrant r la rue Dauphine, où elle a une facade de pieds 6 pouces; de là allant au fond des lots s 2 et 3, où elle court à angle droit vers la Bienville à la ligne du lit lot No 4, ayant e largeur de 10 pieds 1 pouce.
es améliorations comprennent la très élégante bâtisse à trois étages, en brique, couvte en ardoises, retirée de la rue, ayant jolie ille en fer, le rez de-chaussée occupé par MERCIER'S SONS comme Bureau et les ages supérieurs ayant 12 chambres, waterks, lieux d'aisance, etc.
e propriété est louée à bail jusqu'au 28 r 1901 à $25 par mois, avec privilège renouvellement pour une autre année aux mes termes.
° Un certain lot de terre situé dans l'ilet méro 69 borné par les rues Bienville, urbon Dauphine et Conti, formant l'encelure des rues Bienville et Dauphine et mesurant 64 pieds 9 pouces et 2 lignes de face la rue Dauphine et 50 pieds de face et profondeur sur la rue Bienville
Les améliorations comprennent trois bâtiss à un étage, couvertes en ardoise, occues comme Café Marché, Restaurant etc., aterworks, lieux d'aisance etc Cette proiété est louée à bail, jusqu'au 30 septembre 00, à $50 par mois, avec le privilège de reuvellement pour une autre année aux mê s conditions.
° Un certain lot de terre avec les bâtisses améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet méro 29, borné par les rues Chartres, Conti, catur et Bienville, mesurant 53 pieds 2 nces et 5 lignes de face à la rue Conti sur 8 pieds 2 pouces de profondeur du côté le rapporté de la rue Decatur et 58 pieds 9 nces et 6 lignes de face à la rue de Chartres, aquelle distance ledit lot diminue en largeur pieds 8 pouces et une ligne parallèle avec rue Conti et court avec cette largeur diminée à une profondeur de 69 pieds 4 pouces et lignes de manière à ce que ledit lot mesure pieds 6 pouces et 4 lignes dans le fond.
s améliorations comprennent l'imposant substantiellement construit magasin à atre étages couvert en ardoises, formant neoignure des rues Conti et Chartres.
Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 tembre 1901 à $65 par mois.
° Un certain lot de terre situé dans l'ilet méro 70, borné par les rues St. Louis, sti, Bourbon et Dauphine, mesurant 30 ds de face à la rue Dauphine sur 53 pieds 1/2 pouces de profondeur et de face à la rue Louis.
Les améliorations comprennent une magnine bâtisse en briques à trois étages, courte en ardoises et contenant au coin, un rd magasin et 3 chambres face à la rue Stuis au rez-de chaussée et 6 chambres sur aque du second et troisième étages, lieux isance waterworks, etc.
° Deux lots de terre qui se touchent ns l'ilet No 194, borné par les rues alborne, Robertson, St-Pierre et Orléans, et aurant chacun 26 pieds de face à chacune s rues St-Pierre et Orléans, sur une profonde 114 pieds 5 pouces et 4 lignes
Les améliorations comprennent une résidence étage avec mansarde, couverte en ardoi, port nt les Nos 1612 et 1614 rue Orléans, contenant un rez-de chaussée, 7 chambre chambre dans la mansarde, aussi une bâse à deux étages dans le fond, couverte en tôles, ayant 4 chambres, citerne, lieux isance, etc. Les écuries et hangars qui se ouvent sur la propriété ne sont pas inclus s la vente.
° Un certain lot de terre situé dans l'ilet

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

No 84, borné par les rues St Philippe, Dauphine, Bourgogne et Ursulines, mesurant 34 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une belle résidence en briques à deux étages, avec mansarde, couverte en ardoises, ayant 2 chambres, antichambre et une galerie fermée au rez de chaussée, 5 chambres et galerie fermée au second, 1 chambre et 3 cabinets dans la mansarde; aussi, une bâtisse à deux étages en briques, couverte en ardoises, attenant à la maison principale, avec 3 chambres, dépense et chambre à charbon au rez-de-chaussée et 4 chambres au second étage, galeries et cabinets à chaque étage, cour en pierres plates et en briques, waterworks, citerne double, hangar, etc. Louée $35 par mois.

10° Un certain lot de terre dans l'ilet No 111, borné par les rues Nord Remparts, St-Claude, Bayou Road et Ursulines, formant le coin des rues Bayou Road et St-Claude et mesurant 42 pieds 6 pouces de face à la rue Bayou Road, 85 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, et 82 pieds 7 pouces sur la ligne du côté de la rue Remparts, et 36 pieds 11 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage, couverte en ardoises, ayant 7 chambres, une bâtisse à deux étages à l'arrière, couverte en ardoises, ayant 6 chambres, etc.

11° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111 borné par les rues Hôpital, St-Claude, Nord Remparts et Ursulines, mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face sur la rue Hôpital sur une profondeur de 82 pieds 7 pouces sur une ligne et 80 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue Nord Remparts sur une largeur dans le fond de 31 pieds 11 pouces.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques couverte en ardoises ayant 6 chambres, lieux d'aisance, etc.

12° Un certain lot de terre dans l'ilet numéro 111, borné par les rues Hôpital, St-Claude, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 29 pieds 11 pouces 4 lignes de face à la rue St-Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue des Ursulines, 68 pieds 10 pouces sur la ligne du côté de la rue Hôpital et 30 pieds 4 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisance, etc

13° Un certain lot de terre situé dans l'ilet numéro 111, borné par les rues St. Claude, Hôpital, Ursulines et Nord Remparts, ledit lot mesure 30 pieds un pouce et 4 lignes de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 66 pieds 7 pouces sur la ligne vers la rue de l'Hôpital et 32 pieds 3 pouces sur la ligne vers la rue des Ursulines, auquel point il prend une direction vers la rue de l'Hôpital 3 pieds à angle droit, puis à angle droit jusqu'au fond 31 pieds 11 pouces et 5 lignes sur une largeur dans le fond de 31 pieds.

Les améliorations comprennent un élégant cottage à deux corps de logis, couvert en ardoises, ayant 8 chambres, citerne, lieux d'aisances etc.

TROISIEME DISTRICT.

14° Un certain lot de terre dans l'ilet 896, borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Columbus, lequel lot mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage ayant quatre chambres, lieux d'aisance, etc.

PAROISSE ST-BERNARD.

15° Une certaine étendue de terre dans la paroisse St-Bernard, dans cet Etat, à environ cinq milles au bas de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississippi, mesurant environ un (1) arpent de face audit fleuve, ayant une profondeur d'environ quatre vingts (80) arpents, bornée sur la ligne limite supérieure par la propriété autrefois de Geo. Lanaux et sur la ligne inférieure par celle de Pierre Van Rooten. Le tout desquelles propriétés sont plus pleinement décrites dans l'inventaire pris par Jules F. Meunier, notaire, le 20 mars 1900 et conformément à des mesures de plans par D. E. Seghers voyer, maintenant à la Bourse pour référence.

TERMES ET CONDITIONS—Un tiers ou plus, comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt à huit pour cent par an du jour de la date de la signature de l'acte de vente, garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de sécurité, l'acquéreur de faire assurer les propriétés pour leur pleine valeur jusqu'à plein et paiement final desdits billets et de transférer les polices d'assurances au vendeur ou tout autre porteur ou porteurs desdits billets et finalement de payer cinq pour cent d'honoraires d'avocats en cas de poursuite pour le recouvrement desdits billets ou en partie, l'acquéreur, en sus du prix de l'adjudication, remboursera les primes d'assurance non expirées, assumera les taxes de 1900, n'aura droit aux loyers des propriétés acquises seulement de la date de la signature des actes de vente et déposera avec l'encanteur au moment de l'adjudicat on dix pour cent de son enchère. Les actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

JEROME MEUNIER, et
CHARLES F. CLAIBORNE avocats.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Second District,

No 918 rue Bourgogne entre Dumaine et St-Philippe.

SUCCESSION DE Mme THEODORE OWIN.

No 61,826—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division G.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur — Bureaux No 813 rue de la Commune—MERCREDI, 6 juin 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 RUE DE LA COMMUNE entre les rues CARONDELET et BARONNE, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 30 avril 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'ilet No 85, borné par les rues Bourgogne, Dauphine, St-Philippe et Dumaine, mesurant, mesure française, 30 pieds de face sur la rue Bourgogne sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse devant couvarte en ardoises devant et à l'arrière, une autre bâtisse couverte en ardoises ayant deux chambres et cabinets, hangar fermé, citerne, latrines, hangar à laver, porte cochère, etc., etc.

Termes et condition Un tier ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, en un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec lien et privilège de vendeur sur ladite propriété et portant intérêt à raison de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, l'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant John R Legier, notaire public et de contenir toutes les clauses de sécurité usuelles et de coutume eu égard au transfert de la police d'assurance, le paiement des frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire, etc., les taxes de l'année 1900 et les timbres de l'internal revenu des Etats-Unis devant être assumés et payés par l'acquéreur en sus du prix de l'adjudication. L'acquéreur déposera avec l'encanteur 10 pour cent de son enchère au moment de la vente pour garantir la vente,
2 mai—2 9 16 23 30 - juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DESIRABLE,

No 818 rue Désiré, entre Dauphine et Bourgogne.

Entouré de tous les Agréments.

Succession de James McGovern.

No 58,352—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue de la Commune — MERCREDI, 23 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 16 avril 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Désiré, Dauphine, Piété et Bourgogne et mesure 26 pieds 6 pouces de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent un cottage retiré de la rue, avec 3 chambres, cuisine,

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

hangar, citerne, galerie devant, latrines, barrière à clairvoie, etc.

Termes et Conditions. — La moitié ou plus, comptant, la balance à un, ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par les billets de l'acquéreur portant six pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénation avec cinq pour cent d'honoraire d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuite judiciaire pour le paiement des dits billets, assurance et le transfert de la police, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur d'assumer le paiement de toutes les taxes de 1900 en sus du prix de l'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de revenu des Etats Unis ainsi que les timbres sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat
19 av—19 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE MAISON

à un étage et à deux corps de logis presque neuve,

Nos 3117-3119 rue Dumaine, entre Lopez et Rendon.

Les chars de la ligne Orleans RR. Co., du City Park et du Bayou St-Jean passent devant la propriété.

Tous les agréments sont à la main.

SUCCESSION DE Mme OMER J. SNAER.

No 61,383 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur — Bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, 23 mai 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à LEUR BUREAU ET BOURSE No 813 RUE DE LA COMMUNE, ENTRE LES RUES CARONDELET ET BARONNE, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 avril 1900 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'ilet No 422, borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Lopez et Rendon, ledit lot est désigné par le No 28 et mesure 30 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 100 pieds.

Les améliorations comprennent une jolie maison à un étage à deux corps de logis, presque neuve, ayant quelque huit chambres, latrines, citerne, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus, comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, si balance il y a, à un crédit de un et deux ans, représenté par les billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garanti par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur sur ladite propriété, l'acte de vente de contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurité, telles que le transfert de la police d'assurance, le paiement de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour forcer le paiement desdits billets, etc., l'acquéreur devant payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de l'année courante 1900, ainsi que tous les timbres de revenu des Etats-Unis et de déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication, 10 0/0 de son enchère pour garantir la vente.

Acte de vente pardevant Geo. M. Barnett, N. P., aux frais de l'acquéreur.

Emile J. Meral, avocat.
19 avril—19 25—mai 2 9 16 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de E. H. Wheeler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 61,494—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Wm R. Lyman, agent et avocat de fait dûment autorisé de Mme Sarah Mc Campbell Wheeler, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS. CONNELL,
Greffier.

12 mai—12 16 21

Succession de Jayme Magi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59.153 — Division "D"—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par N. V. Fornaris, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS. CONNELL,
Greffier.

Chas J. Théard, avocat
11 mai—11 15 20

Succession de Mme Margaret Anders, veuve de John Casper Ruck et femme divorcée de Henry Winker

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,185—Division D—Attendu que Mlle Amelia R. Boulocq a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice tertamantaire dative dans la succession de feu Mme Margaret Anders, veuve de John Casper Ruck et femme divorcée de Henry Winker, décédée testate; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,

T. CONNELD,
Greffier.

12mai—12 16 21

Succession de Mme veuve Theresa Groetsch.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,182—Division B—Attendu que Jules Groetsch a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme veuve Theresa Groetsch, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOS CONNELL, Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.
11 mai - 11 15 20

Succession de Veuve Jacques Larose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,178—Division A—Attendu que James O. Larose a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu veuve Jacques Larose décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

T. CONNELL,
Greffier.

12mai- 12 16 21

Succession de Salvatore Calcagno.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,146—Division A—Attendu que Giralmo Calcagno a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Salvatore Calcagno, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

Frank Zengel, avocat.
9 mai—9 12 18

Succession de Valentine Reinhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 44,893—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jacob Reinhard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.

James B. Rosser, Jr., avocat.
3 mai—3 7 15

VENTES A L'ENCAN.

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasins et Propriétés de Résidence de Valeur.

NOS 901, 903, 907, 909 ET 911 RUE RACE, COIN ANNONCIATION.

In re Frederick W. Faimer et als vs Mme Frederick Faimer, veuve de Félicien T. Lozes.

No 59,499—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 12 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 avril 1900, et signé le 27 avril 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Annonciation Race, Constance et Robin, désignée par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémecourt, voyer, le 29 septembre 1868, et annexé à un acte passé pardevant Jno. F. Coffey, ancien notaire, le 25 février 1859, laquelle portion de terre mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de 95 pieds 11 pouces à la rue Race et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Race; le tout étant subdivisé dans trois portions, A, B et C, dans le but de ce partage et cette vente, d'après un devis d'arpentage par C. Lincas Lewis, de la manière suivante, à savoir:

1° Le magasin et résidence désirable à deux étages, No 901 rue Race, encoignure de la rue Annonciation, contenant magasin, quatre chambres, cuisine, cour et banquette pavée. Le lot est désigné par la lettre A et mesure 20 pieds de face à la rue Race, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur à la rue Annonciation, immédiatement en face de la place Annonciation, et rapportant $192 par an.

2° Les avantageuses résidences doubles à deux étages en bois, Nos 903 et 907 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., allées de côté et banquette pavées. Le lot est désigné par la lettre B, et mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Race sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, en ce lignes parallèles. Rapportant mensuellement $26.

3° La résidence à un étage et demi en bois, couverte en ardoises, Nos 909 et 911 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., dans la cour, allées de côté et banquette pavées, rapportant $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, incluant le prix des timbres du revenu intérieur, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 15 22 29—juin 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Nos 1808 et 1810

RUE ST-CLAUDE,

Entre St-Antoine et Bourbon.

SUCCESSION DE MME JOHANNA GABRIELLE.

No 61 673—Cour Civile de District.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur —Bureau 832 rue Commune — MARDI, le 22 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, signé le 12 avril 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Le cottage en bois couvert en ardoises, avec hangar sur la banquette, No 1808 et 1810 rue St. Claude, contenant trois chambres et cuisine; aussi, bâtisse détachée avec deux chambres, hangar citerne, allée de côté, etc. décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, St. Antoine, Remparts et Bourbon, étant cette portion la plus près de la rue St. Antoine du lot désigné par le No 82 sur un devis fait par Edgard Pillié, voyer, daté le 10 août 1889, et suivant lequel ledit lot mesure 32 pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 90 pieds 11 pouces entre lignes égales et parallèles.

Conditions—La moitié ou plus ou le tout comptant, la balance, s'il y en a, en un ou un et deux ans, garantie par billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, hypothèque et lien de vendeur, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur, pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

21avril—21 24—mai 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Nos 1338 et 1340 avenue Esplanade,

entre les rues Marais et Villeré

Succession de Mme Bienvenu Breaud.

No 61,774—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & Co—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau No 832 rue Commune — MARDI, 5 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 mai 1900, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

La résidence cottage désirable simple en briques Nos 1338 et 1340 avenue de l'Esplanade, avec une addition en briques à 2 étages dans le fond, contenant en tout quelque dix chambres, vestibule dans le fond, lieux d'aisance, etc. Dans la cour il y a 2 citernes, hangar, etc., allées de côté et trottoir pavé, plus amplement décrit comme suit, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Marais, Villeré et Quartier, mesurant 35 pieds 9 3-8 pouces de face à la rue Esplanade, 140 pieds 3 pouces de profondeur sur un côté, 102 pieds de profondeur sur l'autre côté et 14 pieds 6 pouces de largeur dans le fond, le tout plus ou moins.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en billets de l'acquéreurs à un et deux ans, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété, le prix entier portant intérêt à 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente contiendra toutes les clauses de sécurité usuelles, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès.

Acte de vente pardevant J. J. Ward, Esq. N. P., incluant les timbres de revenu, aux frais de l'acquéreur; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant pour garantir la vente.

5 mai—5 8 15 22 29—juin 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 4812 BOURGOGNE,

Près l'avenue Jourdan.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, 15 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division E, daté le 19 mars 1900, et rendu dans la succession de Robt Meridith (ou Meridier), No 60,931 du dossier de ladite cour:

Le cottage en bois No 4812 rue Bourgogne, contenant 4 chambres, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Desloudes et Dauphine et l'avenue Jourdan, commençant à une distance de 97 pieds de l'encoignure des rues Bourgogne et Desloude, et mesurant 78 pieds de face à la rue Bourgogne sur 30 de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt comptant de 20 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, aux frais de l'acquéreur, pardevant B. Rouen, notaire.

14 avril—14 17 24—mai 1 8 15

Bulletin Financier.

Lundi, 14 mai 1900.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$2,599,305 00	$295,889 00
Même temps la semaine dernière.....	2,329,508 00	384,920 00

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—
En Banques—
Papier exceptionnel.....7 per cent
do A1 8
Prêts sur garanties collatérales.5@6
Prêts sur garanties collatérales à terme.....5@6
En dehors des Banques—
Prêts sur garanties collatérales.4@5
Papier hypothécaire..... ....7@8
Nouvelle-Orléans—
Piastres mexicanes..... 45@47
Sols péruviens..... 44@45
Pesos chiliens..... 44@45
New York—
Taux de l'argent.....1¼@2 0/0
LONDRES—
Taux de la Banque d'Angleterre.4 0/0
Consols pour l'argent 100⅞
Pour accompte 100 11/16
PARIS—
Rentes 101.90
ARGENT EN LINGOTS (PAR ONCE —
Londres 27 9/16

CHANGE.

Le STERLING est calme.

Commercial (60 jours).....	483¼@483¾
Traites de banques (à vue).....	485

Les FRANCS sont calmes.
Francs de commerce (60 jours).5.20
Traites de banques (à vue).... 5.18⅛
REICHMARKS—Calmes.
Commercial (60 jours) 94¼
Traites de banques (à vue)....96
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est calme.
Traites de commerce 75c d'esc.
Traites de banques $1 00 de prime par $1000

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 2 P M.

$500 Louisiana 4s.....	109⅜
$3,000 City 4s.....	109⅜
$2,000.....do.....	109⅜
$2,000.....do.....	109¼

ACTIONS ET BONS

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
Canal & Banking Co.....	100	130	....
Citizens'.....	100	103	110
Germania National.....	100	114	120
Germania Savings.....	100	400	....
Hibernia National.....	100	....	....
Louisiana National.....	100	139	....
Metropolit